

Résumé du rapport final

Tabagisme – Intervention au cabinet dentaire (depuis 2002)

Le projet « Tabagisme – Intervention au cabinet dentaire » fait partie du Programme national pour l'arrêt du tabagisme, sous la responsabilité de la Ligue suisse contre le cancer.

En Suisse, les patients consultent souvent et régulièrement le médecin-dentiste et l'hygiéniste dentaire. Le cabinet dentaire est ainsi le lieu idéal pour aborder la question du tabagisme avec les patients.

Le projet « Tabagisme – Intervention au cabinet dentaire » a vu le jour en 2002. La création d'une *task force*, un organe de direction scientifique idéalement composé, a permis de sensibiliser les spécialistes de la médecine dentaire à un sujet jusqu'à présent méconnu. Ce groupe de travail est composé de médecins-dentistes spécialisés en parodontologie et en stomatologie, d'hygiénistes dentaires, de représentants d'organisations suisses de médecine et d'hygiène dentaires, de médecins et de spécialistes de la prévention du tabagisme et de l'industrie pharmaceutique.

Grâce à une bonne collaboration avec 4 associations professionnelles et 11 organisations de spécialistes, le travail dans le cadre de ce projet s'est déroulé de façon optimale dès le début et s'est entre-temps intensifié.

La collecte de données effectuée en 2002 a démontré le besoin d'améliorer les connaissances en matière de conseil aux fumeurs dans les cabinets dentaires. Selon une nouvelle enquête réalisée en 2005, les trois premières années du projet ont permis d'augmenter considérablement l'intérêt et l'état de la connaissance en la matière. Depuis, les quatre universités proposant un cursus de médecine dentaire ont ajouté la prévention du tabagisme à la formation, en collaboration avec les membres de la *task force*, tout comme les quatre écoles d'hygiénistes dentaires et les deux écoles de prophylaxie. La prévention du tabagisme a été intégrée au cursus des assistants dentaires à l'occasion de la révision de leur formation. Lors des congrès et des rencontres régionales des associations professionnelles, l'intervention brève dans le cadre du conseil aux fumeurs a maintes fois été à l'ordre du jour de la formation continue depuis cinq ans, et les revues spécialisées ont beaucoup parlé de ce projet.

Durant la période sous revue, une nouvelle édition du manuel a été mise en ligne, et adaptée en permanence. Sous l'impulsion du directeur de la *task force*, le premier atelier européen consacré à la prévention du tabagisme dans la médecine dentaire a réuni 40 participants provenant de 10 pays européens et des Etats-Unis. Les résultats de cette rencontre ont fait l'objet d'une monographie, éditée en Allemagne. La série d'articles publiés par les membres de la *task force* dans la revue mensuelle de la SSO a également suscité l'intérêt des spécialistes. Les échos et les nombreuses commandes montrent l'attention portée à la lettre d'information qui est distribuée dans les cabinets dentaires.

Après la collecte de données de 2002, l'enquête réalisée en 2005 auprès des praticiens a montré une diminution du nombre de fumeurs au sein de l'équipe dentaire, ainsi qu'un changement de tendance par rapport aux offres de prévention. En outre, le tabagisme chez les étudiants en médecine dentaire bernoise, l'usage de l'intervention brève et la disposition des élèves hygiénistes de Suisse alémanique à l'employer, ainsi que le soutien des praticiens ont fait l'objet d'études.

La Société suisse d'odonto-stomatologie a accepté de fixer une indemnisation pour les prestations de conseil, par le biais d'une modification du régime tarifaire, et a proposé à l'OFSP de représenter les dommages causés par le tabagisme dans la cavité buccale en rajoutant des mises en garde illustrées sur les produits du tabac.